



Commune déléguée



Service affaires générales
et assemblées

TELEPHONE : 02.33.89.29.42

Avranches, le 18 septembre 2023

CONVOCAATION

Madame, monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la **réunion du conseil municipal de la commune nouvelle d'Avranches**, qui aura lieu le

Lundi 25 septembre 2023, à 19 heures
salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

au cours de laquelle nous étudierons les dossiers portés à l'ordre du jour ci-annexé.

Je vous demande de bien vouloir nous indiquer votre absence en cas d'empêchement au service affaires générales et assemblées.

 Le maire d'Avranches,
★ David NICOLAS

POUVOIR

Je soussigné(e)
membre du conseil municipal de la commune nouvelle d'Avranches, empêché(e) d'assister à la **réunion du conseil municipal du 25 septembre 2023**, donne pouvoir à pour me représenter à ladite réunion et voter en mes lieu et place.

A Avranches, le

(signature)

Tout courrier est à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire

Approbation du procès-verbal en date du 03 juillet 2023

FINANCES

1. Transfert de la gestion du logement de la ville vers le CCAS - Étudiants externes en médecine
2. Désignation des délégués au sein du comité de programmation Feader-Leader 2023-2027
3. Budget Principal 2023 - Admissions en non-valeur
4. Constitution d'une provision pour créances douteuses
5. Clôture de l'Autorisation de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) de l'opération « Place Carnot »
6. Budget Principal 2023 - Décision modificative n°3
7. Audit énergétique et étude de faisabilité pour l'école Camille Claudel - Demande de subvention au titre de la DETR

VIE ASSOCIATIVE

8. Règlements intérieurs d'utilisation des équipements sportifs et polyvalents municipaux mis à disposition des associations et des établissements scolaires
9. Subventions 2023 – Attribution de subventions aux associations (complément)
10. Convention de mise à disposition de véhicules municipaux aux associations

URBANISME ET TRAVAUX

11. Retrait de la délibération n°2022-11-14-17 – Cession d'une parcelle au lieu-dit «le Chaussay» à Saint Martin des Champs
12. Avis sur le projet de modification du périmètre NATURA 2000

ADMINISTRATION GENERALE

13. Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) – Désignation d'un 8ème membre représentant les associations locales

INFORMATIONS DIVERSES

- Délégations au Maire - Articles L-2122.22 et L-2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Département
de la Manche

Arrondissement
d'Avranches

Canton d'Avranches
Canton d'Isigny le Buat

Commune nouvelle
d'Avranches

Ordre du jour

du

Conseil
Municipal

du

25 septembre
2023

-

19h00
